GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

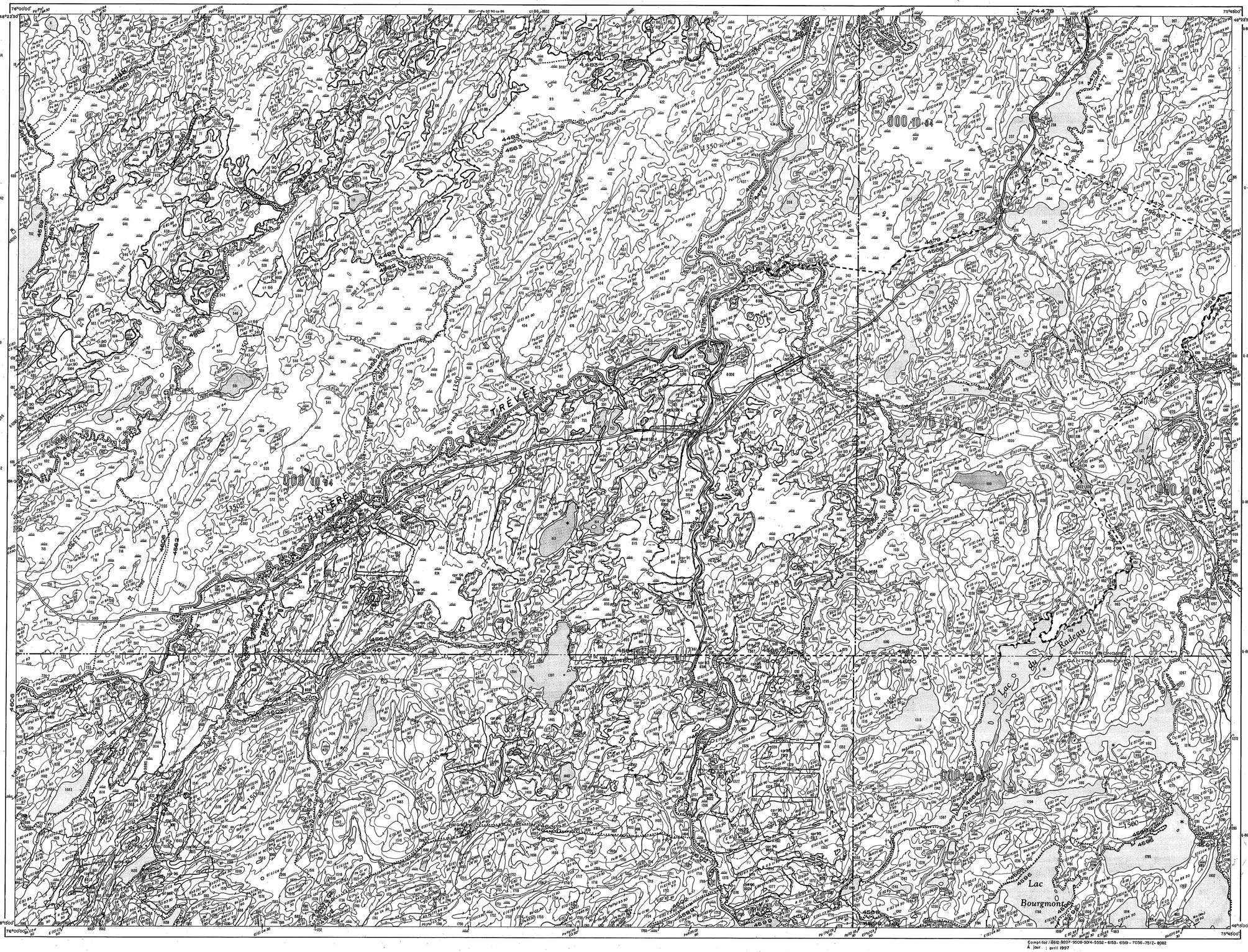

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe par bandes (année de la régénération)
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par parquets
Coupe à diamètre limite et dépressement des tiges d'avenir
Coupe de sanitaire
Sylvicoupe partielle (âge ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation de conifères
Plantation de feuillures
Ensemencement
Entretien plantation
Récolte dans les lisières boisées (accès de lisière)

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à pruche	R (PR)
— — mélèze	R (M)
— — peuplier	R (Peu)
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	P (E)
— — à sapin (sapin baumier)	P (S)
— — à mélèze	P (M)
— — à pruche	P (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à sapin et/ou épinette	P (S-E)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (S) p
— — (plantation d'épinette noire)	P (E) p
— — (plantation d'épinette rouge)	P (E) p
Sapinière	S
— — (le sapin ou/et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (Pr)
— — (plantations de sapin baumier)	S (S) p
Pinède	Pi
— — à pin rouge	Pi (PR)
— — (pin rouge/pin blanc occupent plus de 75% de la portion résineuse)	Pi (PB)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pi (E)
— — à pin gris	Pi (PG)
Pinède à pin rouge	Pi (PR)
— — à pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pi (PR)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pi (PR-E)
— — avec pin blanc	Pi (PR-PB)
— — avec pruche	Pi (PR-Pr)
— — (plantation de pin blanc ou d'épinette blanche)	Pi (PR-S) p
Pinède à pin gris	Pi (PG)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pi (PG)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pi (PG-E)
— — avec bouleau blanc	Pi (PG-B)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pi (PG-E)
— — avec pin blanc	Pi (PG-PB)
— — avec pruche	Pi (PG-Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pi (PG-S)
Pinède à pin gris	Pi (PG)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pi (PG)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pi (PG-E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pi (PG-PB)
— — à pin gris	Pi (PG-PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pi (PG-S)
— — (plantation)	Pi (PG) p
— — Plantation de pin sylvestre	Pi p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à pin blanc	C (PB)
— — à pin rouge et/ou pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (C) p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)
— — à sapin (sapin baumier)	Pr (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr (Pr) p
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Me (M)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (PB)
— — à pin rouge	Me (PR)
— — à pin gris	Me (PG)
— — à pruche	Me (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me (M) p
— — (plantation de mélèze japonais)	Me (J) p
— — (plantation de mélèze hybride)	Me (H) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillage printemps	Feuillage automne
Feuillu d'essences tolérantes	F (Ft)	F (Ft)
— — — — avec pin gris	F (PG)	F (PG-F)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB-F)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R-F)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S-F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E-F)
Bouleau blanc avec sapin	(B-S)	(B-S)
— — — avec épinette noire ou rouge	(B-E)	(B-E)
— — — avec pin gris	(B-PG)	(B-PG)
— — — avec pin blanc	(B-PB)	(B-PB)
— — — avec résineux	(B-R)	(B-R)
Bouleau à bouleau jaune	B (B)	B (B)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (F-PB)	F (F-PB)
— — — — avec pin rouge	F (F-PR)	F (F-PR)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablière rouge résineux	Er R	Er R
Érablière résineux	Er R	Er R
— — mélangés à feuillus tolérants	M R	M R
— — sur station humide	M R	M R

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	Fi
— d'essences tolérantes	Ft
— sur station humide	Fh
Bouleaux	B
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B (B)
— — à bouleau jaune	B (BJ)
Peuplier	Pe
Érablière sucre	Er S
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er S (B)
— — à bouleau jaune	Er S (BJ)
— — à hêtre	Er S (H)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er S (Fi)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er S (Ft)
Plantation d'érable à sucre	Pl Er S p
— de bouleau jaune	Pl BJ p
— de peuplier hybride	Pl Peu p
— de peuplier hybride	Pl Peu p
— de frêne d'amérique	Pl Fa

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sem. — dénudé sec
Dénudé et sem. — dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain non forestier d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement arboio., camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses régles
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanche mortes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101-120

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
90-30	30-90
90-50	50-90
120-50	50-120
120-70	70-120

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0a-5m)	2 (5m-10m)	3 (10m-15m)	4 (15m-20m)	5 (20m-25m)	6 (25m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

FORÊT HÉQUIENNE

Pruche à dominance de haut, hétérogène, majorité des tiges entre 0 et 90 cm. Autres peuplements inégaux majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Bouleau à dominance de haut, hétérogène, majorité des tiges entre plus de 90 cm. Autres peuplements inégaux majorité des tiges ont plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 60 %	;
Forte	61 à 90 %	; ;
Abrupte	91 % et plus	; ; ;

Les pentes à accès de pente 31 et plus.
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1D C3 s2 S0 C0 — S: sélection; 1D: classe de pente; C3: classe d'âge; s2: sapin; S0: pente 0; C0: classe de densité

R C5 s4 B1 — R: résineux; C5: classe de pente; s4: épinette noire; B1: classe de densité

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (SUR. D'ING. FOR.) LE GROUPE GIRAGE LTÉE
SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (SUR. D'ING. FOR.)
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

8 84-2

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 1

000 10 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 403 05
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 86 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 4575*

Région écologique — 8e2

Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. fol. : 8612-9207-9508-5014-5552-6153-6519-7036-7517-8082
À jour : avril 1997

Carte forestière
Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-6-9 S.E.	32-B-12 S.O.	32-B-11 S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-6-8 S.E.	32-B-5 S.O.	32-B-6 S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-6-1	32-B-4	32-B-3	

32 B/5 S.O.

2